

Conditions générales de vente

La société TREMPLIN MARKETING VENTE désigne une entreprise qui propose des prestations conseil, d'accompagnement et de formation, dont le siège social est situé à Mery. La société TREMPLIN MARKETING VENTE met en place et dispense des formations intra entreprise, inter entreprise et à distance, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société TREMPLIN MARKETING VENTE pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société TREMPLIN MARKETING VENTE s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont soit, à majorer de la TVA au taux en vigueur, soit à régler en net de taxes. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société TREMPLIN MARKETING VENTE ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report d'une séance de formation

Le report d'une séance de formation est possible, à condition d'être validé avec l'intervenant TMV.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société TREMPLIN MARKETING VENTE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Délégation de la gestion des convocations des apprenants

Dans le cadre des formations Intra Entreprise, l'organisme de formation TMV s'appuie sur son expérience pour mieux répondre aux points suivants :

- Réactivité et adaptation aux contraintes de dernières minutes des entreprises
- Limitation de la communication asynchrone (OF / Apprenants / Entreprise)
- Implication et partenariat plus forts avec les dirigeants des entreprises clientes

TMV adapte ses processus en déléguant la gestion des convocations pour une planification plus efficiente et une rationalisation de la communication.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique, etc.), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société TREMPLIN MARKETING VENTE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société TREMPLIN MARKETING VENTE et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Commerce de Chambéry.